

Qu'est-ce que la disparition ?

Origines du concept

On sait que ce fait de la disparition persiste aujourd'hui sur le continent sud-américain sous les formes les plus hétérogènes comme une sorte de mal endémique ravageant le corps de la société civile: du rapt à visée lucrative aux assassinats pratiqués par les groupes armés de diverses obédiences, en passant par les meurtres d'enfants des rues, tués par des forces de polices débordées par la petite et grande criminalité, un phénomène multiforme aux enjeux contradictoires n'a cessé de se développer ces dernières années, qui n'est pas l'objet de notre enquête.

Nous entendons quant à nous cibler le moment politique et historique où cette culture de la violence a acquis droit de cité au plus haut niveau des institutions, où le mépris de la vie a trouvé son inscription dans des usages et des discours officiels et s'est constitué en une véritable politique d'Etat. La « politique de disparition » menée par les dictatures militaires sud-américaines dans les années 60-80 constitue un tel moment. Cette politique n'est parvenue à la connaissance d'un large public, au niveau international, qu'avec le coup d'Etat d'Augusto Pinochet en septembre 1973 (11 septembre), puis avec la Junte militaire qui arrive au pouvoir en Argentine en mars 1976 et donne à cette politique une systématisme et une radicalité désastreuses.

Néanmoins, il faut remonter, selon les spécialistes de la question, au début des années 60, pour retrouver les origines des pratiques de la « disparition forcée » (« desaparicion forzada ») en Amérique latine, au-delà de quelques antécédents provoqués par le régime de Hernandez Martinez au Salvador en 1932. Le Guatemala, entre 1963 et 1966 sera le premier théâtre d'opérations de cette logique barbare qui met en action les pratiques de la torture et de la disparition des corps : la capture, en mars 1966, de 28 dirigeants et intellectuels opposants au Régime, leur mort atroce dans les mains des bourreaux, l'élimination de leurs cadavres, jetés à la mer depuis les avions des Forces de l'Armée de l'air constituent un antécédent aux suites redoutables. Le décompte des victimes de la répression militaire au Guatemala chiffrera à 45000 le nombre de « disparitions forcées » qui accompagnent les 150 000 assassinats politiques. Le Brésil, dès 1964 (125 cas) ou le Salvador à partir de 1967 (6705 cas) relayeront à leur façon ces stratégies nouvelles qui vont essaimer un peu partout sur le continent : 160 cas en Uruguay entre 1973 et 1989, 137 cas au Honduras, 543 cas au Mexique, 155 cas en Bolivie, 3000 cas au Pérou entre 1987 et 1988, 1108 cas en Colombie durant ces dernières années. Pourtant, nous l'avons dit, ce sont les événements chiliens et argentins qui vont donner une assise, non plus seulement à des logiques d'action et des pratiques militaro-policières, mais à une véritable politique baptisée « lutte anti-subversive » culminant dans la disparition organisée et idéologiquement légitimée de plusieurs dizaines de milliers de personnes.

On ne peut donc s'empêcher de penser que les faits de disparition qui dévastent aujourd'hui les pays d'Amérique du Sud et y déploient leur pouvoir de nuisance sans fin sont en grande partie l'héritage de ce moment idéologique et dictatorial désastreux où « la disparition forcée » constitua un fait politique, un mode, le mode fondamental de la gouvernance des régimes militaires au pouvoir, le substitut d'une politique conçue comme déploiement d'une domination sans limites d'un Etat sur son peuple, à rebours des usages civilisés et dans la visée d'une élimination sans restes de ses ennemis ou supposés tels.

La disparition comme fait politique

Avant de fixer le vocable de « disparus » dans l'usage que nous lui connaissons, et avant qu'il ne désigne clairement les victimes d'une politique répressive bien spécifique, le langage dut adopter autant de termes qui traduisaient les difficultés à identifier le phénomène auquel la société était confrontée : au Chili par exemple, ils furent tout d'abord désignés sous le terme de « détenus non identifiés » (« detenidos no reconocidos »), puis sous celui de « présumés disparus » (« presuntos desaparecidos ») pour enfin devenir des « détenus-disparus » (« detenidos-desaparecidos »). Leur sort, désormais, n'est plus un mystère pour personne : leur disparition fait bien suite à une détention. Ceci exclut désormais toutes les stratégies de la propagande militaire des années durant pour brouiller les pistes et occulter son mode opératoire : les fameux « morts au cours d'un affrontement armé » qui ne sont pas sans rappeler les justificatifs de l'Armée française pendant la guerre d'Algérie, les prétendus règlements de comptes au sein des groupes gauchistes, ou encore l'exil volontaire qu'auraient connu certains anciens combattants de la lutte armée. Le concept de « détenus-disparus » atteste que les représentants de la Junte militaire ont perdu la bataille des mots en perdant le pouvoir : les victimes et la société civile ont récupéré la maîtrise du récit et le pouvoir de dénommer.

Mais le terme ne permet pas seulement de restaurer la véritable biographie des victimes, elle accuse aussitôt les responsables de leur élimination : elle fait signe vers un dispositif criminel et nous invite à le dévoiler et l'élucider. C'est ce dispositif que nous désignons à travers l'idée d'une politique de la disparition.

Le sociologue Didier Bigo a montré comment les pratiques de la disparition renvoient à des stratégies de pouvoir bien spécifiques où l'invisibilisation du meurtre et des victimes joue un rôle crucial. Cette invisibilité n'est pas le résultat d'une ignorance quant au sort des victimes comme veut le faire croire cyniquement le pouvoir criminel : la coercition n'a ni l'ampleur ni les procédés d'un massacre de masse où les corps broyés deviennent incomptables. Elle est le fruit d'une logique de secret ou de « discrétion », au sens mathématique de ce qui est sériel, discontinu, et au sens politique de ce qui reste occulté. Le but est de frapper le quadrillage social, de briser les réseaux et les liens du tissu social, de le rendre discontinu et de vaincre ainsi toutes les résistances que la société civile pourrait opposer au pouvoir.

Les disparitions visent prioritairement tous ceux qui dans une société créent du lien : les militants de groupes politisés opposés au pouvoir bien-sûr, mais aussi les membres de mouvements associatifs et tous ceux qui sont susceptibles de proposer une formation, une éducation, des valeurs hors du contrôle du pouvoir. D'un autre côté, le secret dans lequel se déroulent les opérations achève de propager l'onde de choc de cette frappe « chirurgicale » par la terreur qu'elle engendre de proche en proche dans tout le corps social.

Le concept de disparition

Pourtant, au-delà de ces analyses qui scrutent la particularité de cette politique, le terme de disparition a une valeur symbolique plus universelle, il nous introduit à un registre qui n'est pas si éloigné que cela de celui du génocide : l'emploi indiscriminé par les associations de victimes du terme de « génocidaire » pour désigner les anciens tortionnaires, ou l'usage du terme de camp de concentration pour désigner les centres de détention clandestins ne témoignent pas que d'un abus de langage, ils font signe vers un registre symbolique insistant. En ce sens, tout se passe également comme si le terme de disparition

voulait éluder le terme d'extermination tout en marquant la rupture de ce mode de l'action répressive avec celui d'une dictature au sens classique du terme, aussi violent soit-il. Il fait bien signe vers l'idée d'une logique totalitaire à l'œuvre où ce ne sont plus simplement les opposants au régime qui sont visés par des actions puissantes et ponctuelles, mais bien une politique qui, à travers ces opposants, concerne une société en sa totalité, politique élargie en l'occurrence au continent sud-américain tout entier avec le fameux Plan Condor (cf. plus loin) et incarnée par une idéologie et un système de répression,

Cette politique culmine dans la pratique concertée et systématisée de l'élimination sans reste (corps séquestrés et torturés, jetés dans la mer, ou brûlés etc.) d'une masse d'hommes préalablement dessaisis de leur condition humaine, de toute inscription sociale et politique, réduits à de simples corps à la merci de leurs tortionnaires. C'est ce déni d'humanité, préalable au meurtre, affectant une société tout entière, et potentiellement chacun de ses membres, qui constitue la marque signalétique du totalitaire à l'œuvre dans la « politique de disparition » : il nous rapproche d'une visée exterminatrice. Au-delà de l'idéologie officielle impulsée par la Junte en Argentine et sa « Doctrine de la sécurité nationale » séparant l'humanité en deux camps (les amis et les ennemis de la civilisation chrétienne et de ses valeurs), cette décision de vie ou de mort arbitrairement décrétée par les bourreaux, le rappel permanent qui est fait aux détenus de leur rigoureuse exclusion de l'humanité commune, est ce que les récits des rescapés de la torture évoquent sans relâche dans leurs témoignages.

Pour comprendre la difficulté à laquelle nous confronte l'usage du terme de disparition, appliqué en particulier à la formule de « politique de la disparition », il faut tenter une mise au point conceptuelle, exhiber ce qui sépare rigoureusement cette pratique politique de toutes les pratiques répressives « classiques », quand bien même celles-ci constituent le sol sur lequel s'est édifiée un type d'action inédit. Il nous faut saisir la logique totalitaire à l'œuvre dans cette anti-politique militaro-policière que les nazis et soviétiques entreprirent les premiers dans des formes et selon des moyens incommensurables et que l'on désigne sous le terme d'extermination. En quoi, donc, la disparition comme entreprise politique se dissocie-t-elle d'une politique dictatoriale classique, en quoi nous achemine-t-elle vers les procédés totalitaires de l'extermination de masse ?

Nous faisons l'hypothèse suivante : le meurtre de l'ennemi que met en action une logique totalitaire se définit comme une élimination sans restes qui inclut l'effacement de ses propres traces comme une sorte d'a priori.

Tout crime, tout procédé criminel vise tendanciellement à faire disparaître les marques de son action, les traces de ses méfaits : c'est dire qu'il vise l'impunité. En ce sens, cette manière de se cacher aux yeux de ses contemporains est un peu ce que La Rochefoucault désignait comme un dernier hommage que le vice rend à la vertu, une sorte de rémanence de la conscience morale par delà le meurtre : un effort pour annuler le crime est organisé malgré tout, au niveau des apparences, même s'il relève d'une tactique, d'une stratégie d'occultation.

Une authentique politique de la disparition menée par un Etat, de manière concertée, contre sa population, ne fait pas que nous faire changer d'échelle, elle effectue un véritable passage à la limite et redouble le meurtre : l'effacement des traces n'y est plus un supplément qui s'ajoute au crime pour le soustraire à la connaissance du monde. Il fait corps désormais avec le crime, mieux : il en est comme l'a priori, au sens kantien du terme, la condition de possibilité, ce qui identifie le crime comme élimination totale de l'autre, crime redoublé, crime à exposant... Ceci a pour effet d'inverser littéralement le registre dans lequel se trame le combat ou la lutte menée, le mode sur lequel il est vécu, les sensations sur lesquelles il s'appuie, la façon dont il est rapporté, jusqu'à l'impossibilité d'en faire un récit : tout y est revu ... à la baisse en quelque sorte. Dans le récit que promeut la lutte héroïque, il s'agit bien

de surexposer et de magnifier les victoires, d'exhiber des trophées chèrement acquis, de vanter bien haut les vertus déployées au combat, de dépeindre avec force la débâcle de l'adversaire : nous avons été nourris de cette modalité épique du récit de guerre depuis l'Iliade d'Homère. Au contraire, dans cette sorte de guerre qui vise à la pure et simple élimination de l'autre, dans une logique de type génocidaire, toute tonalité épique se trouve récusée, au point que l'abolition du récit en est l'horizon le plus avéré. La lutte se déploie comme une simple « opération » et ne requiert nulle vertu, bien plutôt des « capacités » quand bien même celles-ci sortent de l'ordinaire : organisation, conscience professionnelle, méthode... L'action ici cherche le secret, le crime est immédiatement tramé dans le processus de son auto-effacement.

C'est bien cette logique du secret, par laquelle s'identifie toute politique de la disparition, qui s'est aussi montrée à l'œuvre dans chacune des étapes de l'action répressive des dictatures sud-américaines dans les années 60-80, depuis l'assaut des domiciles des prétendus suspects jusqu'à leur pure et simple élimination, en passant par l'enlèvement, la séquestration et la torture. Le caractère extrêmement massif et industriel du mode opératoire que le processus eut chez les nazis, le ciblage d'une population totalement innocente, avait fait en ce domaine franchir un pas qualitatif : nous préférons donc nous en tenir, pour ces événements sud-américains, au terme de disparition. Reste la difficulté auxquels nos entendements n'ont pas fini de se mesurer : le couple conceptuel disparition/extermination nous introduit à une pratique de la mort où celle-ci est effacée par anticipation, niée par avance, si bien que tout se passe à l'arrivée de telle manière que les tortionnaires sont à même de dire : « il ne s'est rien passé, ou pas grand-chose, ou presque rien ». Toute notre stupéfaction face au silence obstiné des bourreaux devant leurs crimes (procès Barbie, procès Touvier, procès Papon) tient à ce sentiment que derrière le silence il n'y a peut-être même pas stratégie, consciente hypocrisie, que nous atteignons là, en tout cas comme un fait limite, une sorte d'organisation psychique où le crime n'est même plus en mesure d'être vu comme crime, puisque tout a été préparé pour le mettre hors d'accès des capacités conscientes d'un entendement normalement constitué. Tel était le sens de la découverte d'Hannah Arendt, si mal comprise à travers son idée d'une « banalité du mal » : la mort administrée à des corps devenus superflus, c'était effectivement la mort banale, l'inverse exact de la mort héroïque, de la mort au combat que promouvait la guerre traditionnelle.

Il faut donc entendre par effacement des traces tout un dispositif, qui passe d'abord par l'idéologie, puis la mise en place d'une logique juridique d'exception dont la visée à terme est celle d'une annulation de l'humanité de l'autre, d'une radicale déshumanisation des supposés ennemis du genre humain, laquelle seulement laisse place à une pure et simple disparition de cet autre indésirable. L'effacement des traces comme a priori du crime désigne les conditions qui permettent, lorsque la mort physique des détenus advient, qu'elle ait été comme annulée par avance par une forme de mort antécédente : les tortionnaires ne se débarrassent définitivement que de corps inutiles et superfétatoires, nullement d'hommes, mais de morts-vivants. De ce point de vue, effectivement, la mort tangible n'est plus grand chose, lorsqu'elle advient, et l'on sait à quel point les détenus peuvent l'avoir souhaitée, en lieu et place des épreuves qu'ont à subir sans fin leurs corps torturés.

Chili et Argentine : les moments-clef d'une politique de la disparition à échelle du continent sud-américain

Le 11 septembre 1973 et le coup d'Etat perpétré au Chili par Augusto Pinochet constitue le premier moment-clef de la mise en place du dispositif politique de la disparition à l'échelle du continent sud-américain. Les pratiques de la criminalité d'Etat y trouveront

l'occasion de mettre au point leur séquence barbare : de l'enlèvement à l'élimination, en passant par la séquestration et la torture, un système de répression trouve peu à peu ses règles, ses espaces, ses pratiques et ses justificatifs. Entre le 11 septembre 1973, date du coup d'Etat qui renverse le gouvernement socialiste de Salvador Allende, et le 31 décembre 1973, 319 personnes sont comptées comme disparues, 26 pour la seule journée du 11 septembre. Par la suite, le régime prend son rythme de croisière dans un système de pratiques barbares : à partir de 1974, se met en place le service de renseignements resté tristement célèbre sous le nom de la DINA (Direction de l'Intelligence nationale) ainsi que ses lieux de détention et de torture secrets : La Villa Grimaldi, ou Cuatro Alamos. Le meurtre de masse s'inscrit dans une topographie idéologique désormais très préméditée, qui se nourrit d'une conjoncture internationale et de références à des précédents militaires. Il y a, bien-sûr, le contexte de la guerre froide et de l'affrontement des Blocs, la lutte anti-communiste exacerbée par le régime castriste mis en place à Cuba en 1959 et le mythe révolutionnaire du Che Guevara. Il y a, également, la double référence à la France (Guerre d'Indochine et guerre d'Algérie) et aux Etats-Unis (Guerre du Vietnam), dans leur expérience de la lutte anti-subversive contre la guérilla, et la découverte d'une nouvelle figure de l'ennemi : un ennemi intérieur, mêlé à la population, omniprésent parce qu'indétectable. Ici comme en Algérie ou au Vietnam, le service de renseignement devient une pièce-clé de l'arsenal répressif, et les pratiques de la police politique avec ses corollaires, la torture et l'élimination, retrouvent toute leur actualité. Plus tard, les officiers argentins iront se « former » dans des centres américains où l'expérience accumulée de la guerre anti-terroriste et anti-communiste est mise au service d'autres applications futures. Ce contexte international facilite l'apparition d'un système idéologique très au point, celui de « la doctrine de sécurité nationale » tandis que s'élabore une coopération inter-Etats supposée faire pièce à un mouvement subversif aux dimensions continentales voire mondiales : tel fut le projet du célèbre Plan Condor.

La sinistre dictature du général Stroessner, arrivée au pouvoir dès 1954 avait déjà fait du Paraguay le laboratoire d'une politique internationale anti-subversive : les criminels anti-communistes viennent y trouver une situation nationale à l'abri des soubresauts de l'histoire, la garantie de l'impunité pour les délits passés et futurs, mais aussi toute sorte de facilités juridico-administratives, financières, logistiques...Nixon, alors président des Etats-Unis saluera ainsi le Paraguay comme un axe stratégique clé dans la lutte contre le communisme. Un accueil spécial est réservé à toutes sortes de fascistes italiens, de nazis venus d'Allemagne (le médecin nazi Joseph Mengele, entre autres), de terroristes cubains anti-castristes ou croates, dont certains résideront encore au Paraguay par delà la chute du régime de Stroessner en 1989, tel cet agent des services secrets, Miguel Estay Reyno, surnommé « El Fanta », coupable des plus graves violations des droits de l'homme, caché jusqu'en 1992 avec faux nom et faux passeport.

Mais ce sont les liens noués par divers pays d'Amérique du Sud dans les années 60 chez leurs dirigeants militaires, qui va permettre peu à peu que prenne corps une véritable organisation, à l'initiative du général chilien Manuel Contreras, chef de la tristement célèbre DINA (Direction de l'Intelligence Nationale du Chili) : le Condor, cet oiseau caractéristique du paysage andin qui se trouve aussi sur l'écusson national du Chili, commence de déployer sur le continent sud-américain son ombre sinistre dès l'assassinat, le 30 septembre 1974, à Buenos Aires, de l'ex-vice-président du Chili, Carlos Prats et de son épouse, dans un attentat à la bombe. La coopération inter-Etats est lancée : de multiples accords sont élaborés entre les services secrets de l'Argentine, de la Bolivie, du Chili, du Paraguay et de l'Uruguay, tandis que le Pérou et le Brésil sont invités à se joindre à l'organisation. La finalité de l'Opération Condor est de permettre à chacun des pays de poursuivre, arrêter, et faire tuer des hommes, de quelque nationalité qu'ils fussent, hors de ses frontières. S'enclenche alors une logique de nature totalitaire sur laquelle les paroles de certains dirigeants ne laissent aucun doute, tels ces

propos tenus par un collaborateur de Contreras, le gouverneur de la province de Buenos Aires, Iberico Saint-Jean : « D'abord nous tuons tous les subversifs, ensuite nous éliminerons leurs collaborateurs, puis leurs sympathisants, puis ceux qui resteraient indifférents, et pour finir les indécis. »

Lorsque la junte militaire commandée par le général Videla se met en place, en mars 1976, les grandes lignes d'une politique de nature totalitaire sont déjà dessinées à l'échelle du continent, les détentions, la séquestration, la torture et la « disparition forcée » font partie du paysage politique et des pratiques communes de la criminalité d'Etat : la dictature argentine va leur donner une systématique et un appui idéologique sans failles dans le cadre de la nation.

A partir de décembre 1983, avec l'arrivée d'un pouvoir démocratique en Argentine et la présidence de Raul Alfonsín, une Commission est créée pour faire toute la lumière sur les disparitions qui ont affecté le pays à partir de mars 1976. Le rapport de cette Commission (la Conadep) sera rendu public dès septembre 1984. Il constitue un document accablant pour la Junte militaire qui vient de quitter le pouvoir à la suite de la défaite des Malouines, et un écrit bouleversant par la présentation originale adoptée. Une tradition s'inaugure alors qui sera suivie au Chili quelques années plus tard avec le Rapport Rettig (1990), puis dans maints pays d'Amérique latine aujourd'hui.

La valeur informative et l'effet choc du Rapport sont rendus possibles par le point de vue adopté sur les événements et les sources de l'information : les enquêtes sur le terrain et les milliers de témoignages qui affluent pendant des mois, enregistrés, recoupés, inlassablement. L'Action répressive de l'Etat et des militaires y est décrite chapitre par chapitre dans le détail de ses différentes étapes, depuis l'enlèvement des suspects jusqu'à leur élimination, en passant par leur détention, la torture et les traitements inhumains subis dans les centres spécialisés. Servi par une extrême précision dans le rappel des faits et des chiffres ce document doit son succès à un usage soutenu d'extraits de ces témoignages venus illustrer et authentifier, page après page, les événements rapportés. Le récit de la terreur des anciennes victimes et témoins apporte ici un indispensable effet de véridiction au discours de l'objectivité.

On comprend alors que le grand moment répressif et idéologique que les événements chiliens avaient inauguré, dans le feu de l'action et les suites du coup d'Etat du 11 septembre 1973, avec ses détentions massives, ses enlèvements et ses séances de torture, a trouvé son véritable accomplissement et sa dimension systématique dans le « processus de réorganisation nationale » de Videla, Massera et Agosti. Une véritable politique concertée et mûrie de la disparition est désormais servie en guise de politique d'Etat. Menée au nom de Dieu et des valeurs chrétiennes pour être entendue le plus largement possible chez les bourreaux, elle va aussi reconvoquer l'antisémitisme, des croix gammées et des chants nazis directement puisés au souvenir du IIIe Reich. Cette guerre anti-subversive et antisémite est pratiquée à rebours d'une guerre classique : elle met aux prises des hommes et des groupes anonymes, sur des fondements qui restent incertains et obscurs, rend indétectable les batailles gagnées contre l'ennemi, abolit le partage entre victoire et défaite et rend tout à fait caduque et inopérante la notion même d'un règlement du conflit. L'usage du terme de processus (« proceso ») trouve ainsi la triste confirmation de son bien-fondé pour désigner la régression sans fin des usages civilisés dans le rapport de l'Etat avec ses sujets. De cette poussée sans limites des forces réactionnaires c'est en réalité tout un pays qui sortira défait et rabaisé.

L'effacement des traces comme nouvel a priori de la guerre « anti-subversive », c'est l'hypothèse que nous avons tentée, est la marque signalétique qui permet de spécifier cette

politique de la disparition comme modèle inversé de la guerre classique orientée au contraire vers l'exposition glorieuse de son action et de ses succès. Elle est la trame à rebours qui veut annuler ce qui est produit en termes d'action criminelle et redouble ainsi le crime. Chacun des moments, chacune des étapes du processus répressif travaille à partir de cette logique du secret et de la dégradation de l'ennemi en corps superfétatoire.

Ce sont tout d'abord les bandes armées qui investissent les maisons des suspects, des groupes de militaires de 5 à 50 hommes, habillés en civil pour la plupart, camouflés parfois à travers des écharpes, cagoules, moustaches postiches et autres artefacts, surgissant dans des véhicules que la population apprît rapidement à reconnaître : ils ne portaient pas de plaque d'immatriculation. Les fameuses Ford Falcon vertes sont restées tristement célèbres en Argentine. Le moment choisi pour ces interventions très musclées permettent de cultiver le secret du mode opératoire ainsi que l'effet de surprise chez les victimes : elles ont lieu la nuit pour la plupart, ou au petit matin. Ceci n'empêche pas de semer la terreur dans le voisinage en cernant tout un quartier pour interrompre le trafic, couper l'électricité d'un district et faire usage de mégaphones ou de réflecteurs... La disproportion entre les moyens mobilisés et la saisie des individus accentue le mystère, accroît la terreur. Ces moyens exceptionnels sont redoublés par la neutralité concédée préalablement par la police moyennant le respect de la procédure dite du « feu vert » qui accorde aux bandes armées le droit d'agir en toute impunité et garantit sa non-intervention.

Les entrées des maisons sont forcées à l'aide d'armes de guerre, mitraillettes et grenades, les habitations saccagées et pillées et les familles des victimes violentées, parfois saisies comme otages. Des enfants de tous âges se verront ainsi emmenés avec leur père ou leur mère : dans les centres de détention, ils assisteront à la torture de ceux-ci ou seront eux-mêmes torturés devant leurs parents. D'autres fois encore, ils feront l'objet d'une adoption par des officiers de l'Armée. Dès leur entrée dans les domiciles les hommes armés savent enclencher la logique de la terreur et ne reculent devant rien :

« Parce que je répondais négativement ils commencèrent à frapper ma compagne avec une ceinture, à la tirer par les cheveux, et donnaient des coups de pied aux petits : Celia Lucia, de 13 ans, Juan Fabian de 8 ans, Véronica de 3 ans et Silvina de 20 jours seulement (...). Après avoir maltraité ma compagne ils soulevèrent le petit bébé de seulement 20 jours par les pieds la tête en bas et le frappèrent en disant à la mère « (...) si tu ne parles pas, nous allons la tuer. » Les enfants pleuraient et la terreur était grande. La mère les implorait, en criant, qu'ils ne touchent pas au bébé. Alors ils décidèrent de faire subir le « sous-marin » à ma compagne devant les enfants. » Témoignage de Juan E. Velasquez Rosano.

La suite des opérations reconduit la même confidentialité : les suspects sont encagoulés puis jetés sur le sol de l'arrière des voitures ou dans le coffre, de manière à ce que le trajet ne puisse pas être identifié, jusqu'à un Centre clandestin de détention (CCD). Un point définitionnel ici s'impose. Il y eut en Argentine pendant les moments forts de la répression (76-80) environ 250 centres de détention. Leur localisation fut des plus diverses. Pour la plupart, ils furent aménagés à l'intérieur de bâtiments de la police ou de l'armée, des commissariats ou des bases militaires, mais d'autres lieux tout à fait étrangers par leur fonction aux opérations répressives furent mises au service de l'entreprise barbare. Un petit garage de Buenos Aires ("Automoviles Orletti"), des casernes de pompiers, des écoles, des usines, des hôpitaux... Les deux plus célèbres et meurtriers furent ceux d'une école militaire appelée la ESMA et « El Campito », espace tenu secret à l'intérieur même de la garnison du « Campo de Mayo » (« Le champ de Mai ») bien connu des jeunes argentins qui venaient y faire leurs « trois jours ». Plus rarement, ils prirent la forme classique du camp de concentration nazi : un espace à ciel ouvert entouré de barbelés et de tours de contrôle, gardé par des chiens. Certaines associations d'anciens détenus n'hésitent pas à employer à ce propos les termes de camp de concentration voire même celui de camp d'extermination. Nous

signalons quant à nous les réserves qui s'imposent quant à l'usage de ces termes : les lieux de détention argentins, s'ils réservaient un sort « spécial » aux suspects qui y pénétraient, n'étaient pas des lieux radicalement séparés et disjoints, intégralement préparés pour la mort massive comme le furent ceux des nazis. C'est pourquoi le terme de disparition indique aussi un degré moindre dans l'élaboration et la planification de la mort que ne l'établit l'usage du terme d'extermination.

Néanmoins tous les témoignages concordent pour désigner ces centres clandestins de détention comme des sortes de laboratoires d'une disparition programmée. Le discours barbare des geôliers et des tortionnaires y revient sans cesse :

« Tu n'es plus qu'une merde. Depuis que nous t'avons séquestré (« chupar » traduit par nos soins) tu n'es plus rien. De plus personne ne se rappelle de toi. Tu n'existes plus. Si quelqu'un voulait te retrouver (qui le ferait ?), crois-tu qu'il viendrait te chercher ici ? Nous sommes tout pour toi. La justice c'est nous. Nous sommes Dieu. »

(Témoignage du Dr. Norberto Liwsky, Dossier N° 7397, cité dans le rapport de la Conadep, Chapitre I : L'Action répressive, Rubrique C : Les tortures.)

Le face à face avec les bourreaux s'est substitué en quelques heures, parfois quelques minutes, au dialogue de l'homme avec le monde commun, celui de sa société, de sa culture, de tout ce réseau de protections et de sécurités qui constituent le cadre rassurant d'une existence authentiquement humaine..

A l'intérieur de ces espaces de la répression et de la domination absolue, les individus avaient cessé tout simplement d'exister, pour le monde, pour les autres, et leur élimination physique devenait alors non seulement possible voire probable mais, dans le fond, une sorte d'aboutissement inéluctable de ce processus de la disparition.

« Le traitement habituel que nous réservaient les tortionnaires et les gardiens consistait à nous considérer comme moins que des esclaves. Nous étions des choses. Des choses inutiles de surcroît. Et gênantes. »

Témoignage du Dr Norberto Liwsky, déjà cité plus haut.

Les CCD obéissent bien à une logique de type totalitaire en livrant à l'abandon et à la détresse la plus extrême d'anciens sujets désormais coupés de tous les liens et de toutes les protections qui configurent l'humaine communauté. Leurs gardiens et leurs bourreaux sont là pour leur rappeler sans cesse le reconditionnement rigoureux de leur personne en corps séparé et esseulé, vie nue à la merci d'un pouvoir décidant arbitrairement de la vie et de la mort : menottés, numérotés, les prisonniers sont enchaînés, dans des salles réduites et privées de lumière, leur isolement est redoublé par le sentiment de désolation qu'induit l'interdiction absolue de se parler et de communiquer sous quelque forme que ce soit, et la dégradation de leur état physique parachève celle de leur condition morale qu'accélèrent les coups, les insultes et les brimades permanentes des geôliers. L'effet de l'encagoulement, qui résume à lui seul cette implacable mise à l'écart du monde revient sans cesse dans les témoignages :

« Avec la cagoule, je prends conscience de l'inexistence de tout contact avec le monde extérieur. Rien ne te protège, la solitude est totale. Cette sensation de l'absence de toute protection, d'isolement et de peur est très difficile à décrire. Le seul fait de ne pas pouvoir voir sape peu à peu le moral, diminue la résistance. » (Témoignage de Cubas Lisandro Raul,

Dossier N°6974, cité dans le rapport de la Conadep, Chapitre I : l'Action répressive, Rubrique D : Centres Clandestins de Détention)

Bien au-delà de la sensation de solitude, c'est bien ce sentiment de non-appartenance au monde, qu'Hannah Arendt définissait sous le terme de désolation comme fait spécifique du totalitaire.

Les séances de torture achèvent la démonstration de la toute puissance des bourreaux. La tétatologie a sa place dans ce monde de l'horreur qui doit rester caché aux yeux des vivants, étrangement mêlée à l'inventivité caractéristique du peuple sud-américain dans le domaine des sobriquets. Les tortionnaires, pour se dissimuler, adoptent autant de surnoms destinés à frapper l'imagination et à enclencher par avance les effets de la terreur : le turc Julien (Julian el turco), Kung-fu, Requin (« Tiburon »), le grand Fuhrer, petit Pierre la boule (« Pedro bolita »)... La dimension ludique des appellations dissimule mal la monstruosité de ceux qu'elles désignent et de leurs pratiques. A la tétatologie des noms des criminels fait écho la créativité perverse dans la qualification des instruments de torture : l'araignée (« la arana »), le téléphone (« el telefono »), le grill (« la parilla »), la margherite (« la margarita »), le casque de la mort (« el casco de la muerte »), le rétoscope (« el retoscopio ») resteront autant de mots atroces gravés dans la mémoire des victimes, redoublés par les marques laissées dans leur chair.

Mais le processus ne trouve son aboutissement que dans une étape ultérieure : celle par laquelle ces corps torturés sont voués à la pure et simple élimination, à une disparition sans traces. Il faut lire, de ce point de vue, le témoignage irremplaçable de l'ex-sergent Victor Ibanez, ancien gardien du CCD « El Campito », exécutant zélé des basses œuvres de la criminalité militaire entre 76 et 79, son récit d'un apprentissage qui transforme rapidement un jeune sous-officier prêt à servir sa patrie et combattre ses ennemis, en un petit agent au service des plus sordides opérations de la barbarie ordinaire.

La mort est en effet l'aboutissement inéluctable, le destin ordinairement réservé aux supposés protagonistes de la lutte subversive. Lorsqu'elle n'a pas eu lieu pendant les séances de torture, sous l'effet du choc électrique, de l'immersion, ou de la suffocation, elle fait l'objet d'une ultime opération. Pour les victimes, elle est annoncée comme un « transfert » (« traslado »), où les condamnés sont conduits dans des véhicules au lieu de leur assassinat : l'exécution des hommes précède leur incinération dans des fours ou des puits creusés à cet effet, ou leur inhumation dans les fosses communes des cimetières. Et puis il y eut surtout cette trouvaille spécifique de la mort programmée en Argentine qui saisira pendant longtemps d'incrédulité et de stupéfaction l'opinion internationale: les détenus jetés par avion dans la mer, préalablement ravagés par une piqûre de penthotal. L'ex-sergent Ibanez donnera les détails les plus précis sur les procédés employés au « Champ de Mai » où se rassemblaient les condamnés à mort venus des autres CCD : les cargaisons de 30 à 80 personnes, les trajets de 6 heures aller-retour pour aller jeter les cadavres à 1500 km des côtes, l'ouverture des estomacs au couteau pour éviter que les cadavres flottent en mer. Pourtant, malgré ces précautions, des corps seront bientôt retrouvés sur la côte atlantique et en Uruguay, comme autant de signes épars de la catastrophe en cours.

En attendant, du côté de l'Armée, l'administration de cette mort, par delà le secret qui entoure désormais l'existence même des hommes séquestrés, s'explique selon un certain code et produit son propre vocabulaire. Dans des formules qui ne sont pas sans rappeler le modus operandi adopté par l'Armée française en Algérie, les assassinats sont couverts par la mention d'une « tentative de fuite » ou bien les morts sont déclarés abattus lors d'« un affrontement armé » ou d'« un combat » contre les militaires, à des dates postérieures à leur enlèvement et emprisonnement... Les familles des disparus apprennent ainsi à travers une annonce faite dans le journal le sort des leurs et s'épuisent en vain à obtenir informations supplémentaires ou

dépouilles corporelles... Le combat des mères de la Place de Mai trouvera ici son point de départ.

Amnistie et amnésie : le meurtre reconduit par l'oubli

C'est un des leitmotifs récurrents du discours des Mères de la Place de mai : entre les dirigeants de la junte militaire et ceux du régime démocratique advenu en 83, il n'y a pas rupture mais continuité. Sous la présidence de Raul Alfonsin lui-même, les lois du « Point final » (« ley del punto final ») du 24 décembre 1986 et de « l'obéissance due » (« Obediencia debida ») du 8 juin 1987, mettent fin à l'emprisonnement des plus hauts responsables. Elles seront complétées par les remises de peine concédées par son successeur, Carlos Menem : entre les pressions et les menaces de l'Armée et celle de la société civile, le gouvernement a choisi et s'est compromis avec le crime. Ceci reste vrai pour le Chili ou l'Uruguay.

Dès lors, la virulence et l'intransigeance des associations de victimes et leurs familles ont redoublé, les divisions de la société se sont maintenues. Par l'intermédiaire des Grands-Mères (« Abuelas ») les procès et les emprisonnements ont repris. Ils prennent motif des faits qui n'étaient pas inclus dans les lois d'amnistie : les raptés et appropriations d'enfants par les familles des militaires et policiers.

La question des disparus reste, en Argentine, au Chili ou en Uruguay une question non réglée. Et toutes les tentatives par lesquelles une logique du pardon et de la réconciliation nationale ont tenté de s'imposer ont fini par dévoiler leur complicité de fait avec le camp des anciens tortionnaires via l'amnistie et l'amnésie forcée. Face à cette compromission, l'association des Mères de la place de Mai nous montre l'exemple d'une position intransigeante maintenue envers et contre tout, dans le refus des réparations économiques, des exhumations de cadavres, de toute démarche commémorative et de tous les monuments : la vérité sur les disparitions et la punition des coupables restent pour elles comme pour beaucoup la seule issue acceptable dans cette question. Les blessures et les séquelles laissées par des années de répression se perpétuent sans fin et compromettent l'avancée démocratique récente de ces pays.